



LA JEUNESSE
POUR LES DROITS HUMAINS
ET LA JUSTICE CLIMATIQUE,
ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE



CRAAD-OI
Centre de Recherches et d'Appui pour les
Alternatives de Développement - Océan Indien

RSCDA-OI
Research and Support Center for
Development Alternatives - Indian Ocean



FI.FI.MA.MA.

**FIKAMBANAN'NY FIHERENA
MANOMBO MANGOKY**

COMMUNIQUE

LES DROITS DES COMMUNAUTES AFFECTEES PAR LE PROJET BASE TOLIARA D'ACCEDEZ AUX INFORMATIONS ESSENTIELLES QUI LES CONCERNENT ET DE S'EXPRIMER LIBREMENT DOIVENT ETRE RESPECTES.

Depuis plusieurs années, les communautés concernées et les organisations de la société civile (OSC) signataires du présent Communiqué se sont élevées contre la campagne de communication menée par les promoteurs du projet Base Toliara, en dépit de la décision ministérielle de novembre 2019 interdisant les opérations et les activités de communication de cette société minière.

En janvier 2023, ces communautés et ces OSC ont encore dénoncé la campagne de communication menée par plusieurs élus locaux de la région Atsimo Andrefana, qui se sont transformés en lobbyistes de la société transnationale Base Resources, et ce en toute impunité, alors que les représentants des communautés qui s'opposent à ce projet ont d'énormes difficultés à se faire entendre, que ce soit par les media ou par les autorités concernées.

Cette semaine, des stations de radio privées basées à Toliara qui ont accepté de diffuser des émissions visant à fournir aux communautés concernées les informations essentielles et actualisées concernant ce projet, ainsi que sur les impacts des opérations prévues d'exploitation de monazite pour la production de terres rares ont été sommées par le bureau du Chef de District et le bureau régional du Ministère de la Communication, de mettre fin à ces émissions sous prétexte que celles-ci porteraient atteinte à l'ordre public. Il convient de rappeler que l'interdiction des activités de communication a été émise à l'endroit de Base Toliara qui n'a jamais été sanctionnée pour ses nombreuses entorses à cette interdiction, contrairement aux communautés concernées qui sont maintenant soumises à de tels abus d'autorité.

Non seulement les droits des communautés affectées par le projet Base Toliara au consentement, libre, éclairé, préalable et continu face à de tels projets ont été piétinés, mais les autorités étatiques elles-mêmes s'évertuent à violer toute une panoplie de leurs droits fondamentaux, y compris leur droit à l'information, leur droit d'exprimer librement leurs opinions, ainsi que leur droit de ne pas être discriminées.

Par ailleurs, face aux rumeurs grandissantes au sujet de la reprise imminente des opérations du projet Base Toliara, les signataires de ce Communiqué rappellent au Chef de l'Etat et à toutes les autorités compétentes qu'en premier lieu, ils sont redevables envers les citoyens qui les ont élus, et qu'ils sont les premiers responsables du respect, de la protection et de la réalisation de tous leurs droits, notamment leur droit inaliénable à la pleine souveraineté sur toutes leurs richesses et leurs ressources naturelles.

Par conséquent, nous continuons à les exhorter à écouter la voix des communautés qui ne cessent depuis des années de les appeler à prononcer l'arrêt définitif du projet Base Toliara, et de les appuyer de manière adéquate pour le développement durable des activités qui les font vivre dans l'agriculture familiale, l'élevage et la pêche artisanale.

Antananarivo le 06 mars 2024

- Centre de Recherches et d'Appui pour les Alternatives de Développement – Océan Indien (CRAAD-OI),
- Miaro Aina Zon'Olombelona Tontolo Iainana (MA.ZO.TO),
- Femmes en Action Rurale de Madagascar (F.A.R.M),
- Réseau des Jeunes pour le Développement Durable (R.J.D.D.),
- Fikambanan'ny Fiherena Manombo Mangoky (FI.FI.MA.MA.).